Lutte des travailleurs sans-papiers à Chronopost Alfortville Manifestation de soutien, Vendredi 11 octobre 2024, 16H Du siège de Derichebourg, 51 Chemin des Mèches, vers la Préfecture à Créteil



Depuis le 7 décembre 2021, près de 200 travailleurs sans-papiers tiennent un piquet de grève et de lutte devant l'agence Chronopost d'Alfortville, contre l'exploitation des travailleurs sans-titres dans les agences Chronopost, se traduisant par l'instauration d'un système de sous-traitance en cascade.

Les chantiers d'exploitation pour le tri et la manutention des colis sont confiés par Chronopost à des soustraitants comme Derichebourg, qui sous-traite à son tour les embauches à des agences d'intérim comme Start People, Mission intérim... voire à la sienne propre, Derichebourg intérim.

Depuis 34 mois, les 18 grévistes Chronopost, accompagnés de refusés d'une première lutte menée en 2019, et de dizaines de travailleurs sans-papiers d'autres entreprises, ont multiplié les démarches, manifestations, rassemblements, interpellations, courriers.... en direction de Chronopost et de sa maison mère, le groupe La Poste, ainsi qu'auprès des sous- traitants.

Ces employeurs, enfermés dans un pacte de déni et de mensonge, ont toujours refusé de reconnaitre avoir embauché et exploité ces travailleurs et de leur donner les documents exigés pour leur régularisation. Et pourtant, La Poste a été condamnée le 5 décembre 2023 par le Tribunal Judicaire de Paris pour non-respect de son devoir de vigilance sur l'utilisation de la sous-traitance.

Durant tous ces mois, nous nous sommes également adressés à L'Etat qui au final est le seul détenteur du pouvoir de régulariser la situation des travailleurs sans-papiers. Etat qui par ailleurs est l'actionnaire de référence (donc le propriétaire) du Groupe La Poste, exploitateur des sans-papiers.

Nous nous sommes heurtés à tous les niveaux soit à un refus de nous recevoir, soit à des parties de ping-pong entre ministères et préfecture, mais toujours à des manœuvres pour tenter de diviser ou disperser les travailleurs en lutte. Un pseudo enquête de la DRIEETS (direction du travail) du Val-de-Marne, lancée en...2019, n'est toujours pas close à ce jour !

Depuis le début de la lutte, la préfecture du Val-de-Marne n'a accepté de recevoir que 32 dossiers, et n'a accordé que 15 régularisations, dont 4 pour les grévistes Chronopost. **Nous sommes loin du compte!**

La préfecture condamnée pour avoir interdit nos manifestations!

Le 9 août et le 27 août, sous prétexte des jeux olympiques (qui ne se tenaient pas dans le Val-de-Marne), et d'un prétendu manque de forces de police disponibles pour nous « encadrer », la préfecture prenait des arrêtés d'interdiction de nos manifestations. Le 9 août, la préfecture mobilisait cependant des dizaines d'agents de la police nationale pour s'assurer que nous ne pourrions pas manifester!

Le 27 août, la préfecture du Val-de-Marne se faisait sèchement et lourdement condamner par le Tribunal Administratif de Melun, que nous avions saisi en référé, pour atteinte au droit de manifester! Notre manifestation s'est donc tenue, comme toujours, avec sérénité et détermination!

Cette attitude témoigne de l'obsession ultra droitière du pouvoir macronien en matière de chasse aux migrantstes, et de rabaissement permanent des droits des étrangers-res.

Cela s'est traduit par l'adoption de la loi Darmanin, dite « asile immigration » en janvier dernier, avec les voix R.N. La veille de la démission du gouvernement minoritaire d'Attal, Darmanin, ministre sur le départ, a eu le culot de faire publier les décrets d'application de sa loi raciste et xénophobe!

Nouveau Gouvernement : la chasse aux immigrés-es comme exutoire aux attaques anti-sociales tous-azimuts !

Après de nombreuses semaines de gouvernement « intérimaire », Macron, minoritaire dans les urnes en juillet, a fini par désigner Michel Barnier (LR) comme Premier ministre, sous l'œil bienveillant du RN de Le Pen et Bardella. Les déclarations passées de Barnier, en particulier lors de sa candidature interne à LR pour les élections présidentielles de 2022, ne nous rassuraient pas sur les intentions de son gouvernement par rapport aux migrants-tes et personnes issues de l'immigration.

La nomination de Bruno Retailleau comme ministre de l'intérieur confirme ces inquiétudes.

Ses prises de positions passées sur l'immigration, mais surtout ses premières déclarations de ministre à la presse (TF1, Europe 1...) donnent le ton : suppression de l'AME, multiplication des OQTF, rétentions et expulsions à tout va, projet de retour au délit de « séjour irrégulier » supprimé en 2012, éventuelle remise en cause de la « circulaire Valls de 2012 » sur la régularisation des travailleur sans-papiers...

Bref, le parfait catalogue pour tenter de diviser et paralyser nos luttes et résistances unies d'exploitées-es français ou immigrés, avec ou sans papiers, qui ne vivons que de notre travail, et non des rentes ou des dividendes de la spéculation financière qui, elle, ne subit pas de « contrôle aux frontières ».

Façon aussi de détourner les regards sur la servilité de ce pouvoir devant les puissances d'argent et du patronat qui, pour sauvegarder et accroitre leurs profits, attaquent en permanence, quelles que soient nos origines et nationalités, nos salaires, nos protections sociales (sécu, assurance chômage, retraites, accès au logement social...) nos droits et nos libertés

Face à un pouvoir qui mise sur l'intimidation, le pourrissement et la division, les travailleurs du piquet Chronopost d'Alfortville tiennent bon pour arracher les titres de séjour pour tous, et appellent à l'unité pour la défense de nos intérêts communs.

Vive la lutte pour la régularisation de tous-tes les sans-papiers

Soutien financier à la lutte :

https://www.cotizup.com/sans-papiers-chrono-alfortvill





